

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 novembre 2023

Convocation du 9 novembre 2023
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 16 novembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois de novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absente excusée : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Elisabeth MARQUET

Absents :
Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 09/11/2023
Affichage : 16/11/10/2023

Secrétaire de séance : Mr Michel COURCELLE

OBJET : CONVENTION D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE PAR ANJOU FIBRE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention avec Anjou Fibre. Cette convention a pour objet de définir les conditions générales, techniques et financières par lesquelles la Collectivité accorde un droit d'utilisation à l'Opérateur dans les Installations qu'elle a établies sur son territoire, visant notamment à développer un cadre local d'implantation favorable aux opérateurs pour le déploiement de réseaux très haut débit de type FTTx et pour le déploiement du cœur de réseau utilisé notamment pour permettre d'offrir aux entreprises du très haut débit.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec Anjou Fibre.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET

